

Pour que vive le débat et une certaine idée de la démocratie !

La réforme des retraites est passée au forceps, sans se soucier et sans tenir compte des 90% de salarié-es opposé-es à ce texte, ainsi que 75% du « peuple » ! A coup de 47,1, de 49,3, et pour finir une validation incompréhensible par le Conseil constitutionnel.

Et pourtant, dans le pays, les femmes, les hommes, de toutes les catégories socioprofessionnelles, de tous les secteurs d'activité, du privé/public, des actif-ves aux retraité-es se sont mobilisé-es sans discontinuer depuis le 19 janvier.

Les boiséeeen-nes aussi. Les agent-es de la commune, ont suivi le mouvement intersyndical. A plusieurs reprises la mairie a fermé ses portes ! De même, ce mouvement fut massivement suivi par les enseignant-es des écoles élémentaire et maternelle. De nombreux-ses habitant-es de la commune ont montré leur désaccord avec cette réforme, injuste et inégalitaire.

De notre côté, notre groupe n'est pas resté inactif ! En effet, outre notre mobilisation lors des défilés, comme celui du 1<sup>er</sup> mai, nous avons proposé au conseil municipal, de débattre pour défendre le régime des retraites actuel, et l'abandon de la réforme BORNE/MACRON.

Nous avons proposé un vœu le 13/02/2022, puis le 30/03/2022. A chaque reprise, nous avons essuyé une fin de non-recevoir du maire et de sa majorité, arguant que ce sujet n'était pas d'intérêt communal ! Nous estimons, eu égard aux arguments développés dans ces vœux, qu'ils sont au contraire dignes d'un intérêt général.

Les édiles de Nantes, Rezé, St Herblain et Bouaye pour ne citer qu'eux, ont proposé, débattu et adopté des vœux identique...

Est-ce à dire que ces maires ne respectent pas le droit ?

Le préfet a été interpellé, par une élue d'opposition de Bouaye, qui contestait la légitimité d'un tel vœu. Le préfet a réaffirmé la pertinence et la légalité de ce vœu. CQFD !

Alors, pourquoi ne pas débattre, et laisser chacun s'exprimer en dépassant les luttes partisans?

C'est réellement détestable d'agir ainsi, mais si le maire est obstiné, de notre côté nous ne LÂCHERONS RIEN !

« La démocratie ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité... » Albert CAMUS

Le groupe minoritaire Saint Jean en *MOUVEMENT*

GROUPE D'OPPOSITION